



Accueil > Contrat d'énergie

texte:

Plaintes à l'encontre des fournisseurs par entreprise

Les tableaux qui suivent présentent les plaintes déposées par des clients à l'encontre d'entreprises offrant des contrats d'approvisionnement en énergie (*qu'on appelle aussi détaillants d'électricité et agents de commercialisation de gaz, ou fournisseurs*). Ils reflètent le nombre de plaintes reçues par tranche de 1 000 contrats conclus ou renouvelés au cours de cette période.

Il peut arriver qu'aucun contrat n'ait été signé ou renouvelé au cours de la période. Dans un tel cas, le nombre réel de plaintes que nous avons reçues apparaît sous les tableaux.

Secteur de l'électricité
(par tranches de 1 000 clients nouveaux ou renouvelés)

électricité 2014

électricité 2013

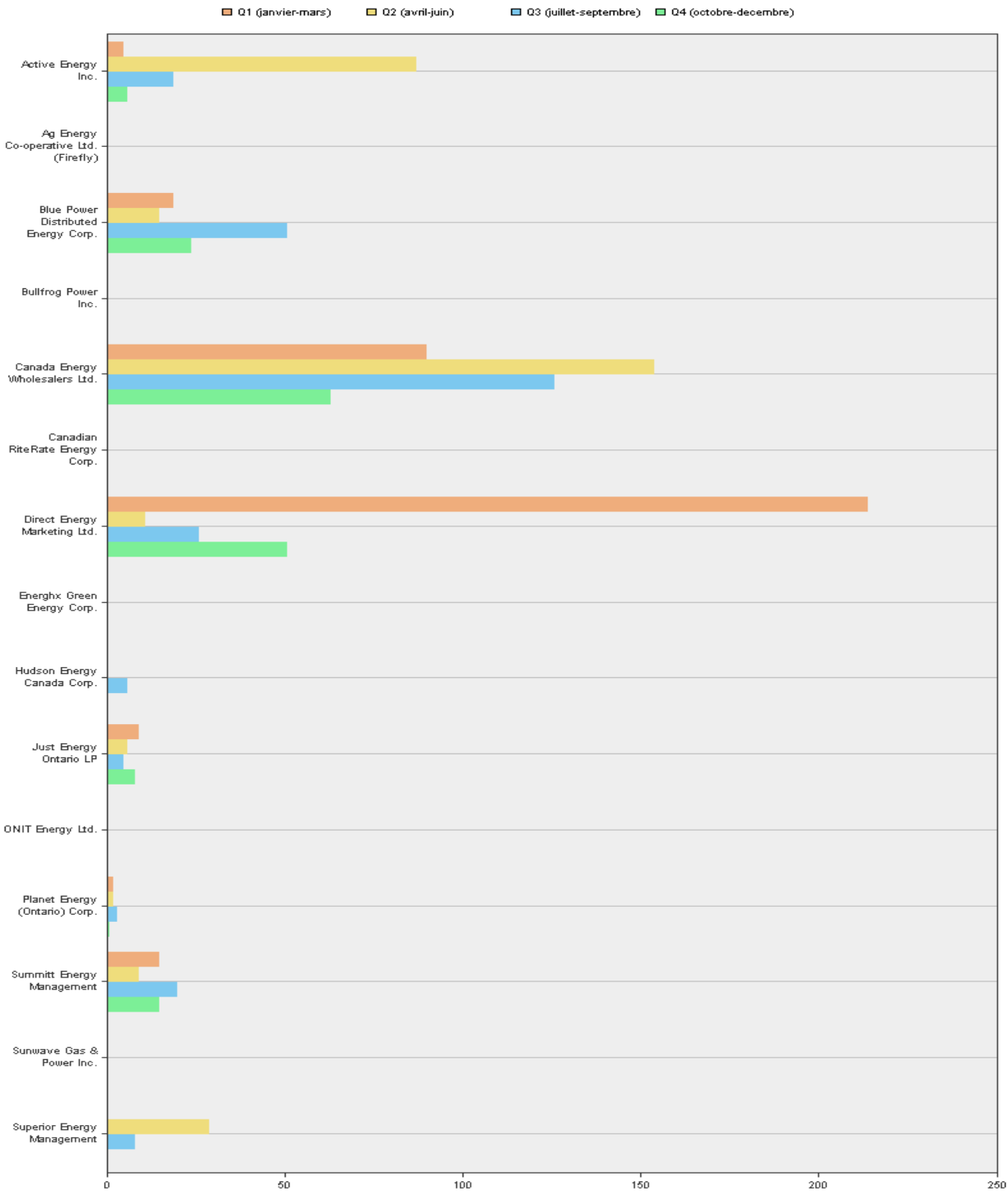
électricité 2012

électricité 2011

électricité 2010

électricité 2009

électricité (janvier-septembre 2012)



Si aucun chiffre n'a été fourni concernant le nombre de clients nouveaux ou renouvelés, le nombre total de plaintes déposées auprès de la Commission est indiqué dans le graphique ci-dessous.

NOM	Q1	Q2	Q3	Q4
Energhx Green Energy Corp.	--	--	0	--

Secteur du gaz naturel
(par tranches de 1 000 clients nouveaux ou renouvelés)

gaz naturel 2014

gaz naturel 2013

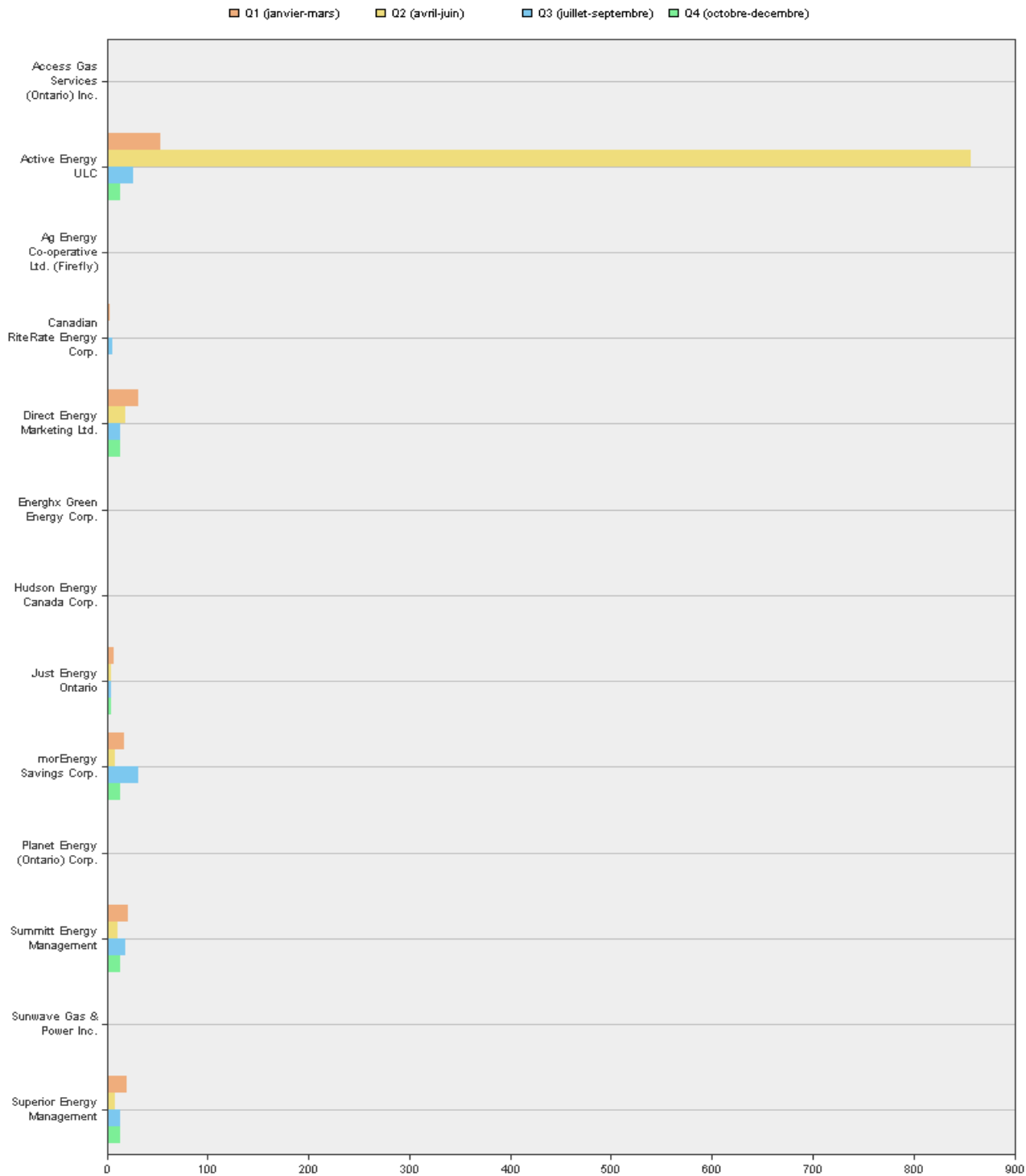
gaz naturel 2012

gaz naturel 2011

gaz naturel 2010

gaz naturel 2009

gaz naturel (janvier-septembre 2012)



Si aucun chiffre n'a été fourni concernant le nombre de clients nouveaux ou renouvelés, le nombre total de plaintes déposées auprès de la Commission est indiqué dans le graphique ci-dessous.

NOM	Q1	Q2	Q3	Q4
Energhx Green energy Corp.	--	--	0	--

Dernière mise à jour en 2015-04-02



Électricité

- Votre facture d'électricité
- Prix de l'électricité
- Tarifs d'électricité - analyse historique
- Tarifs selon l'heure de la consommation pendant les jours fériés
- Mon service public d'électricité
- Modifications apportées au service à la clientèle

Gaz naturel

- Votre facture de gaz naturel
- Mise à jour sur le tarif du gaz naturel
- Mon service public de gaz naturel
- Règles concernant le service à la clientèle

Contrat d'énergie

- Contrat d'énergie
- Avant de signer un contrat d'approvisionnement en énergie
- Après la signature d'un contrat d'énergie
- Votre contrat d'énergie prend fin bientôt
- Liste des détaillants

Protection des consommateurs

- La CEO protège les consommateurs des marchés de détail
- Les procédures d'exécution de la CEO (en anglais)
- Aide pour les consommateurs à faible revenu

la CEO et vous

- À propos de la CEO
- Marché de l'énergie de l'Ontario
- Participez
- Astuces en matière d'énergie à l'intention des étudiants louant pour la première fois un appartement
- Brochures et bulletins
- Vidéos pour les consommateurs
- Rapports à l'intention des consommateurs
- L'OEB au sein de votre collectivité
- Vous avez une question ou voulez porter plainte?

VIEW: [Mobile site](#) | [Desktop site](#)

Commission de l'énergie de l'Ontario

C.P. 2319
2300, rue Yonge
Toronto (Ontario) Canada
M4P 1E4



1-877-632-2727 (sans frais au Canada)
416-314-2455 (région du grand Toronto ou extérieur du Canada)
Télécopieur: 416-440-7656

Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h

Pour poser une question ou porter plainte en ligne

[Follow @CommEnergieOnt](#)

